

**Extraits de journaux. Comptes rendus
de l'Académie des sciences de Paris.
N° 1-3 janvier 1842**

Nouvelles annales de mathématiques 1^{re} série, tome 1
(1842), p. 447-448

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1842_1_1__447_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1842, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

EXTRAITS DE JOURNAUX.

Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris.

N° 1—3 janvier 1842.

M. Vincent. — Sur un certain emploi que faisaient les Romains, dès le 2^e ou 3^e siècle de notre ère, des valeurs de position pour l'expression des nombres (p. 43).

En 1693, on a publié, à l'imprimerie royale, la collection suivante: *Veterum mathematicorum Athenæi, Bitonis, Apollodori, Heronis, Philonis et aliorum opera, græce et latine, nunc primum edita*, 1 in-fol. Héron traite des machines à air et à eau, mais les autres ne s'occupent que de machines de guerre et de poliorcétique. Parmi les *aliorum* se trouve Sexte-Jules Africain, auteur qui a vécu en Orient, sous Héliogabale, au 3^e siècle de l'ère vulgaire; il a écrit sur la théologie et a composé aussi un ouvrage intitulé *Cestes*, qui veut dire broderies ou bigarrures, composition qui renferme des observations tantôt raisonnables, le plus souvent extravagantes, sur la physique, la médecine et l'art de la guerre. La bibliothèque royale en possède deux manuscrits. Le style de l'auteur est tellement obscur, et les manuscrits tellement défectueux, que D. Thevenot (Melchisedec), traducteur en latin des pre-

*) Rectification, p. 396. Le théorème 41 doit s'enoncer ainsi: Toute equation du 5^e degre depend de la resolution d'une equation de la forme $x^2 + r \cdot x - a = 0$.

miers auteurs ci-dessus désignés, s'est contenté de donner le texte grec, accompagné de quelques annotations et gloses. L'ouvrage est divisé en 77 chapitres ; l'avant-dernier parle de l'emploi des *fanoux* comme signaux de guerre. Après avoir donné quelques préceptes sur la manière de faire ces signaux, l'auteur exprime son admiration de l'usage que font les Romains de ces signaux pour faire connaître au loin la force d'une troupe. A cet effet, dit-il, ils préparent trois espaces, à droite, au milieu, et à gauche ; dans chacun, ils allument depuis un jusqu'à neuf feux ; mais ceux qui sont dans l'espace à gauche désignent des unités ; dans l'espace du milieu, des dizaines ; et dans l'espace à droite, des centaines ; par ce moyen, ils peuvent annoncer des nombres depuis 1 jusqu'à 999 ; et en continuant, ils pouvaient annoncer les mille et dix mille. Cette indication intéressante enfouie dans un ouvrage, rarement consulté, n'a pas échappé à M. Vincent, d'une perspicacité si érudite. Dans la *Biographie universelle*, on lit à l'article de Africain (Sexte-Jules), que Guichard a traduit cet auteur dans son ouvrage intitulé *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* ; c'est une erreur provenant d'une méprise ; Guichard n'a traduit que l'analyse de la campagne de Jules César en Afrique, par Hirtius (*).

On aurait tort de conclure de l'observation de M. Vincent, que les Romains, dès le second siècle, faisaient usage dans leur calcul de la numération de position ; car, souvent entre la découverte d'un principe et sa conséquence la plus facile, s'écoulent des milliers d'années. Diophante représente par des lettres les quantités inconnues ; il fallut au moins dix siècles avant que Viète ne s'avisât de représenter aussi par des lettres les quantités connues, et c'est là toute l'algèbre.

* Cet auteur a en effet donné un extrait des *Cestés*, dans un autre ouvrage *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquité militaire* Tom. 3, p. 273, le dois ce renseignement à l'obligeance de M. le professeur Vincent.